

gDTC - Demande #6138

pouvoir garder une période de cotisation annuelle même quans on stoppe un cb réc.

14/04/2023 10:50 - Elsa Pottier

Statut:	Fermé	Début:	14/04/2023
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			

Description

Concerne présentement #8429

Sa période de cotisation va du 05/01/2023 au 04/01/2024.

A la demande du membre, j'ai stoppé la cb réc. à la date d'aujourd'hui.

Je ne peux pas laisser la période de cotisation initiale sans que gDTC détecte une incohérence : la "non incohérence" serait de faire terminer la période aujourd'hui.

Mais le membre serait alors considéré comme non à jour de cotisation.

Or dans la mesure où le montant déjà réglé pour la cotisation est de 32€, donc plus que le montant minimal annuel, il faudrait pouvoir conserver la période initiale.

Historique

#1 - 14/04/2023 11:02 - Elsa Pottier

- Statut changé de Nouveau à Fermé

Je peux modifier la date de renouvellement dans "adhésion", et il n'y a plus d'incohérence -'
Je ferme la tâche.